

Une transition du travail

CONSTAT

- **La mondialisation économique a profondément bouleversé le fonctionnement des entreprises**, confrontées à une compétition disproportionnée.
- **La course à la productivité et à la réduction du coût du travail** (baisse des effectifs, augmentation des heures supplémentaires souvent non payées, exigence d'être connectés le soir et le weekend...) a surchargé les salariés : le travail fatigue, use.
- **De nouvelles formes de management et d'organisation du travail** ont transformé en profondeur le quotidien de millions de salariés, soumettant ceux-ci à des évaluations de performance de plus en plus exigeantes. L'atteinte des objectifs, sous la contrainte et la pression, pousse les salariés au stress et à l'épuisement.
- Aujourd'hui, on a **des millions de Français qui n'ont pas de travail, des millions de Français qui ont un travail mais en souffrent, et d'autres qui ont un travail, y sont heureux, et font des lois Travail** pour tous les autres. Les mutations technologiques provoquent une mutation du travail : qui ne voit pas les machines remplacer les caissières, les algorithmes remplacer les traders, etc. ?

PROPOSITIONS

1. Revenu universel d'existence :

- Benoît Hamon propose la mise en place d'un **revenu universel**. De 750 euros mensuels, pour tous les Français majeurs, il viendra compléter les revenus actuels. Il permettra d'éradiquer la grande pauvreté, de renforcer le pouvoir d'achat des retraités, de donner aux jeunes les moyens de s'insérer sur le marché du travail ou encore de réduire son temps de travail pour se consacrer davantage à sa vie personnelle.
- Ce **nouveau pilier de la protection sociale** ne pourra évidemment pas être créé en un jour. Il faudra plusieurs étapes. La première, dès 2018, est l'automatisation du RSA, sa revalorisation à 600 euros (535 aujourd'hui), et le versement d'un revenu universel de ce montant à tous les 18-25 ans.

→ La montée en charge et la généralisation du revenu universel fera ensuite l'objet d'une grande conférence citoyenne qui définira les modalités de financement et de fonctionnement du revenu universel. **On ne révolutionne pas notre rapport au travail en un jour**, et Benoît Hamon refuse de confier les clés de cette transformation à une seule personne.

2. Réduire le temps de travail :

→ **La réduction du temps de travail que souhaite Benoît Hamon ne se fera pas d'en haut. Elle sera à l'initiative des salariés et des entreprises.** Chaque salarié aura désormais un droit au temps partiel, qu'il pourra se permettre car il touchera le revenu universel. Les entreprises qui mettront en place des accords collectifs de réduction du temps de travail seront éligibles à une baisse des cotisations sociales, qui remplacera le CICE.

3. Reconnaître le burn-out comme maladie professionnelle :

→ **Benoît Hamon souhaite faire reconnaître le burn out ou syndrome « d'épuisement professionnel » au tableau des maladies professionnelles et faire changer la culpabilité de camp :** la prise en charge par la branche « Accidents du travail – Maladies Professionnelles » c'est reconnaître que le symptôme est issu du milieu professionnel et non du salarié.

RIPOSTES

1. Ça n'est pas finançable, vous allez augmenter les impôts :

Faux : Les pistes de financement sont nombreuses : des fusions ciblées avec des dispositifs existants, sans réduire la protection sociale et une vraie réforme fiscale : établir une plus forte progressivité de l'impôt sur le revenu, une lutte accrue contre l'évasion fiscale, taxation des machines...

Taxation des machines : hier, un homme créait de la richesse pour l'entreprise, et il recevait à ce titre un salaire. Il est remplacé par une machine qui crée cette même richesse. Aujourd'hui, cette richesse créée par la machine, où va-t-elle ? Dans la poche des actionnaires, principalement. Il faut donc taxer cette machine sur la richesse qu'elle produit, pour qu'au lieu de financer des dividendes, elle finance le revenu universel. C'est très simple.

2. Vous allez financer l'assistanat :

Une expérimentation menée au Canada a montré que seuls 1 % des hommes, 3 % des femmes mariées et 5 % des femmes non mariées ont arrêté de travailler après la mise en place de cette allocation universelle et inconditionnelle (programme « Mincome » au Canada, conduit entre 1974 et 1979 dans les villes de Winnipeg (450000 habitants) et de Dauphin).

3. On souffre déjà des 35 heures !

→ C'est faux. Aujourd'hui, l'INSEE nous dit que les 35 heures, c'est 350 000 emplois supplémentaires.

→ Au contraire : plus les salariés travaillent, moins ils sont productifs. Deux exemples :
> Premier exemple aujourd'hui, un salarié allemand travaille en moyenne une heure de moins par semaine qu'un travailleur français. Est-ce que l'Allemagne est moins compétitive pour autant ? Non !
> Deuxième exemple : la France. Nous avons une durée légale du travail parmi les plus faibles au monde. Pourtant, nos salariés sont parmi les plus productifs.